



Manger local

La région Languedoc-Roussillon dans votre assiette

**Charte du site Internet régional
sur l'agriculture et l'alimentation locale
en Languedoc Roussillon**

↳ Pourquoi ?

Manger local

La région Languedoc-Roussillon dans votre assiette

POURQUOI UNE CHARTE ?

La présente charte a pour objectifs de fixer les contours et l'éthique du site Internet. En particulier, elle définit les critères d'acceptation du référencement sur le site des producteurs, associations de producteurs, consommateurs, restaurateurs et intermédiaires de vente en circuits courts.

Manger local

La région Languedoc-Roussillon dans votre assiette

LES ENJEUX

Le contexte et les initiatives

Les consommateurs et les citoyens sont aujourd'hui plus sensibles et attentifs aux aliments qu'ils consomment. Leurs attentes et préoccupations portent davantage sur les questions de qualité gustative, de santé, de développement durable et moindre impact environnemental, et sur l'origine des aliments etc... Dans ce contexte, les initiatives visant à re-développer une alimentation de proximité, basée sur une agriculture locale, se développent et permettent de répondre aux attentes et envies des consommateurs, des citoyens et des agriculteurs, qui eux aussi ont tout à gagner à une proximité retrouvée. En Languedoc-Roussillon, les producteurs agricoles ont ainsi développé de nombreuses initiatives de systèmes de vente de produits agricoles en circuits courts (marchés de producteurs fermiers, points de vente à la ferme, ...).

A l'échelle nationale, un plan de développement des circuits courts de commercialisation agricoles a été mis en place en 2009. Ce plan répond à la volonté de développer la part des produits de saison et de proximité dans les achats alimentaires dans le double intérêt des consommateurs et des agriculteurs. Par circuits courts de commercialisation de produits agricoles, on entend la vente directe de l'agriculteur au consommateur et la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un intermédiaire.

Manger local

La région Languedoc-Roussillon dans votre assiette

LES ENJEUX

Les enjeux d'une agriculture et d'une alimentation de proximité

Le développement d'une agriculture nourricière et d'une alimentation basée sur une production agricole locale répond à plusieurs enjeux importants :

- enjeux économiques : par la création ou le maintien d'exploitations agricoles et d'emplois, la contribution au développement local, à l'attractivité d'un territoire, l'amélioration de la valeur ajoutée pour le producteur et la mise en place des systèmes d'échanges basés sur un partenariat équilibré entre producteurs, intermédiaires et consommateurs,
- enjeux environnementaux : équilibres espaces agricoles et urbains et maintien de ceintures vertes, entretien de l'espace et diminution des risques incendies, réduction des déchets (moins d'emballages), et réduction des distances entre lieu de production et lieu de vente, et également lorsqu'il s'agit d'agriculture durable ou biologique,

préservation de la biodiversité et du paysage, réduction des impacts sur l'eau et les sols et moindre consommation énergétique,

- enjeux sociaux : en permettant l'entretien d'un lien de confiance entre consommateur et producteur, la valorisation du métier agricole et des savoir-faire, le développement des solidarités, la participation à la vie locale, l'éducation à l'environnement, à l'alimentation, l'amélioration du cadre de vie.

Manger local

La région Languedoc-Roussillon dans votre assiette

LES ENJEUX

Les origines et l'originalité du site Internet

En Languedoc-Roussillon, les acteurs du développement agricole, de la recherche, la Région et l'Etat¹ ont souhaité s'associer et travailler en partenariat pour favoriser les liens entre agriculteurs et consommateurs. De cette collaboration est née le site Internet régional sur l'agriculture et l'alimentation locale.

Ce site, piloté et géré par l'ensemble des partenaires régionaux cités, se veut fédérateur et ouvert à la diversité des projets présents en Languedoc-Roussillon sur l'agriculture et l'alimentation de proximité.

Il s'intègre à l'offre globale de produits alimentaires du Languedoc-roussillon et est complémentaire des autres réseaux et opérateurs de promotion et de vente des produits régionaux et notamment la marque Sud de France.

Il s'agit d'un site participatif qui permet aux utilisateurs d'être acteurs de l'information mise en ligne.

Attention, ce site n'est pas une interface de vente en ligne de produits locaux, mais bien un portail facilitateur de liens entre opérateurs des circuits courts (producteurs, intermédiaires de vente, consommateurs, restaurateurs, etc.). Il permet ainsi :

- de mettre en lumière l'offre en circuits courts en région Languedoc-Roussillon : producteurs, associations de producteurs, intermédiaires de vente en circuits courts, restaurateurs, événementiels
- de recenser la demande en circuits courts : associations de consommateurs
- de diffuser des outils d'accompagnement des circuits courts

A travers ce site vous pouvez à la fois mettre en ligne de l'information et accéder à l'information saisie par les autres internautes : annuaire des producteurs, intermédiaires, associations de consommateurs, présentation des produits saisonniers, du terroir, prix,...

¹ Région Languedoc-Roussillon, DRAAF Languedoc-Roussillon, FRCIVAM, ADEAR, Chambre Régionale d'Agriculture, INRA, Sud de France Montagne Élevage, Atelier agroalimentaire du CFPPA de Florac

Manger local

La région Languedoc-Roussillon dans votre assiette

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

Ce site s'adresse à toutes les personnes souhaitant s'informer et communiquer sur les initiatives, les projets et l'offre de produits en circuits courts en Languedoc-Roussillon.

C'est un site participatif dont le contenu est à l'initiative des utilisateurs qui sont acteurs de l'information mise en ligne. Les informations saisies sont sous leur entière responsabilité. Les exploitants du site ne peuvent en aucun cas être tenus responsables d'un contenu erroné ou frauduleux. Des modalités de régulation participative sont mises en place.

L'inscription au site Internet est gratuite.

En étant acteur de ce site...

...vous agissez de façon citoyenne à la promotion d'une consommation responsable et au développement durable des territoires.

Vous contribuez en particulier à :

- développer la production et la vente de produits régionaux en circuits courts,
- garantir la qualité et la saisonnalité des produits,
- assurer aux producteurs un revenu décent issu de leur travail,
- participer au maintien de l'agriculture dans le paysage régional,
- valoriser le savoir-faire des producteurs,
- créer du lien social entre producteurs et consommateurs.

Manger local

La région Languedoc-Roussillon dans votre assiette

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

Peuvent être référencés sur le site Internet :

1. Les producteurs agricoles :

- respectant la charte du site Internet,
- et, commercialisant les produits issus de leur exploitation en circuits courts,
- et, ayant leur siège social et leur outil de production en Languedoc-Roussillon.
- et vendant leurs produits en circuits courts pour un minimum de 51% de leur chiffre d'affaire ou adhérent d'une démarche collective de producteurs référencée sur le site (cf liste),

2. Les démarches collectives de producteurs :

- respectant la charte du site Internet,
- et qui mènent des actions collectives de commercialisation, de qualité et de promotion (Cf cahier des charges)
- et qui regroupant majoritairement des producteurs du Languedoc-Roussillon

3. Les associations de consommateurs :

- respectant la charte du site Internet,
- et ayant pour objet l'achat groupé de produits en circuits courts et/ou la promotion de l'alimentation locale et/ou la mise en relation des producteurs régionaux et des consommateurs
- et ayant leur siège social en Languedoc-Roussillon et/ou au moins un lieu de dépôt des produits en Languedoc-Roussillon.

Manger local

La région Languedoc-Roussillon dans votre assiette

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

4. Les restaurateurs et traiteurs :

- respectant la charte du site Internet,
- et proposant une carte alimentée régulièrement avec des produits achetés directement auprès d'au moins 5 producteurs du Languedoc-Roussillon, dont 1 au moins n'est pas viticulteur
- et ayant leur siège social en Languedoc-Roussillon et/ou une antenne de restauration en région

Attention : pour les fermes auberges, l'inscription doit être réalisée dans la catégorie producteurs

5. Les intermédiaires de vente en circuits courts : (boutiques, boucheries, transformateurs, coopératives,...)

- respectant la charte du site Internet,
- et vendant directement au consommateur des produits achetés directement auprès de producteurs du Languedoc-Roussillon pour au moins 25% de leur chiffre d'affaire sur la section produits alimentaires,
- et s'engageant à avoir des pratiques commerciales respectueuses du producteur (pas de négociation post-livraison, ...)

- et ayant leur siège social en Languedoc-Roussillon et/ou au moins un lieu de dépôt des produits en Languedoc-Roussillon

6. Les événements collectifs : (marchés, foires, ...)

- respectant la charte du site Internet,
 - se déroulant en Languedoc-Roussillon,
- et :
- comprenant 100% de producteurs (ex. marché de producteurs de pays, marché paysan ...)
 - ou ayant un espace réservé 100% de producteurs (ex. marché avec carré paysan...),
 - ou comprenant au moins un producteur référencé sur le site.

Ne peuvent pas être référencés sur le site :

Les producteurs, associations de producteurs, de consommateurs, les restaurateurs, intermédiaires de vente en circuits courts ne remplissant pas les conditions d'inscription précitées.